



**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMSC 2025-05-25

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention pour l'exposition de sculptures de Jean-Pierre BALDINI à l'espace d'Ornano du musée gallo-romain en partenariat avec la Galerie Vent des Cimes, représentée par Sarah BOBIN du samedi 30 août au vendredi 31 octobre 2025 inclus.

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la proposition d'exposition de sculptures de la galerie Vent des Cimes sise au 9 place Victor Hugo – 38000 GRENOBLE représentée par madame Sarah BOBIN, galeriste, pour une exposition de sculptures de Jean-Pierre BALDINI à l'Espace d'Ornano du Musée Gallo-Romain – 8 rue Saunerie de la ville de Sisteron.
L'exposition se déroulera du samedi 30 août au vendredi 31 octobre 2025.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir une convention pour ce partenariat.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec la Galerie Vent des Cimes citée ci-dessus pour la mise en place de l'exposition de sculptures de Jean-Pierre BALDINI à l'espace d'Ornano du musée gallo-romain de la ville de Sisteron, qui établit les obligations de chaque partie et les conditions de l'exposition.

Cette exposition aura lieu du samedi 30 août 2025 au vendredi 31 octobre 2025 inclus.

Elle sera facturée par la galerie Vent des Cimes à la ville de Sisteron 2.700 euros.

Le transport sera assuré par les services techniques d'une part et monsieur Baldini d'autre part. Des frais de carburant aller/retour seront remboursés à monsieur Baldini sur présentation du ticket de caisse de carburant.

ARTICLE 2 : Le contrat est conclu jusqu'au vendredi 31 octobre 2025 inclus.

ARTICLE 3 : Les dépenses et les recettes seront inscrites au Budget Communal.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et à la galerie Vent des Cimes, représentée par madame Sarah BOBIN, galeriste.

Fait à Sisteron, le 9 juillet 2025

**Le Maire,
Daniel SPAGNOU**